

- > Pharmaciens propriétaires
- > Chirurgiens dentistes
- > Spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale
- > Denturologistes
- > Optométristes

Prestataires d'assistance sociale : nouveau format pour le carnet de réclamation

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) offre depuis le 1^{er} février 2021 la possibilité aux prestataires de l'assistance sociale d'utiliser le service en ligne [Mon dossier — Aide à l'emploi – Assistance sociale](#) pour accéder aux informations concernant leur dossier.

À compter du **16 avril 2021**, un nouveau service sera ajouté, soit la possibilité pour le prestataire d'afficher sur son téléphone ou sa tablette son carnet de réclamation ou de le présenter selon le nouveau format imprimable (PDF).

Ainsi, à compter de cette date, le carnet de réclamation pourra être présenté sous trois formes :

- Papier comme en ce moment;
- Électronique, au moyen d'un téléphone, d'une tablette, etc.;
- Imprimé.

Aucune modification n'est apportée au carnet de réclamation disponible sous sa forme actuelle.

Sur présentation du carnet de réclamation, vous devrez donc vous assurer que celui-ci respecte le format présenté ci-dessous. De plus, vous devrez vous assurer que le prestataire est admissible à recevoir les services au moment de la visite, en consultant la section *Message*.

Quant au nouveau format imprimable, seule l'impression du carnet de réclamation à partir du format PDF (gabarit officiel) constitue une pièce justificative valide. L'impression de la page Web n'est pas valide.

Nouvelle page Web du carnet de réclamation

Carnet de réclamation

Attention, seule l'impression du carnet de réclamation à partir du format PDF (gabarit officiel) est une pièce justificative valide.

L'impression à partir de la page web n'est pas valide en pharmacie.

Note importante

Ce carnet permet d'obtenir des médicaments prescrits et certains services de santé prévus par règlement.

Lorsqu'un médecin vous prescrit des médicaments, dites-lui que vous possédez un carnet de réclamation, afin qu'il s'assure que ces médicaments font partie de la liste publiée par le Régie de l'assurance maladie du Québec.

Numéro de carnet 1101

Valide du 2020-07-01 au 2020-07-31

Numéro de dossier

CP1234567890-99
RÉJEANNE
NADEAU

Référence

ESI : ASSUREUR 31 PL
UN TJ123456M8 NGUB123456M8

Message

Soins dentaires couverture débutant le	2020-07-14
Examen des yeux débutant le	2020-07-07
Services prothèse dentaire débutant le	2020-07-14
Gratuité des médicaments	Oui

Enfants à charge

UNTA155620M1	UNTM123456V8
UNTB155721M2	UNTM123456V8
UNTC155822M3	UNTM123456V8
UNTD155923M4	UNTM123456V8
UNTE155124M5	UNTM123456V8
UNTF155225M6	UNTM123456V8
UNTG155636M7	UNTM123456V8

Format PDF

Nouveau format imprimable

Note importante
Ce carnet permet d'obtenir des médicaments prescrits et certains services de santé prévus par règlement.
Lorsqu'un médecin vous prescrit des médicaments, dites-lui que vous possédez un carnet de réclamation, afin qu'il s'assure que ces médicaments font partie de la liste publiée par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Travail, Emploi et Solidarité sociale
Québec Carnet de réclamation

Numéro de dossier
CP1234567890-99
RÉJEANNE
NADEAU

Message

Soins dentaires couverture débutant le	2020-07-14
Examen des yeux débutant le	2020-07-07
Services prothèse dentaire débutant le	2020-07-14
Gratuité des médicaments	Oui

Numéro de carnet **1101**
Valide du **2020-07-01** au **2020-07-31**

Référence
ASSUREUR 31 PL
UN TJ123456M8 NGUB123456M8

UNTA155620M1	UNTM123456V8
UNTB155721M2	UNTM123456V8
UNTC155822M3	UNTM123456V8
UNTD155923M4	UNTM123456V8
UNTE155124M5	UNTM123456V8
UNTF155225M6	UNTM123456V8
UNTG155636M7	UNTM123456V8

Vous devez signer et conserver ce carnet de réclamation.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Sans nom
SR-0009 (03-2021)

Nouveau format sur cellulaire

Québec  English
Nous joindre

Mon dossier
Aide à l'emploi - Assistance sociale

REJEANNE NADEAU **Fermer la session**

Accueil Services

Carnet de réclamation

Attention, seule l'impression du carnet de réclamation à partir du format PDF (gabarit officiel) est une pièce justificative valide.
L'impression à partir de la page web n'est pas valide en pharmacie.

Note importante
Ce carnet permet d'obtenir des médicaments prescrits et certains services de santé prévus par règlement.
Lorsqu'un médecin vous prescrit des médicaments, dites-lui que vous possédez un carnet de réclamation, afin qu'il s'assure que ces médicaments font partie de la liste publiée par le Régie de l'assurance maladie du Québec.

Numéro de carnet 1101
Valide du 2020-07-01 au 2020-07-31

Numéro de dossier
CP1234567890-99
RÉJEANNE
NADEAU

Message

Soins dentaires couverture débutant le	2020-07-14
Examen des yeux débutant le	2020-07-07
Services prothèse dentaire débutant le	2020-07-14
Gratuité des médicaments	Oui

Référence
ESI : ASSUREUR 31 PL
UNTJ123456M8 NGUB123456M8

Enfants à charge

UNTA155620M1	UNTM123456V8
UNTB155721M2	UNTM123456V8
UNTC155822M3	UNTM123456V8
UNTD155923M4	UNTM123456V8
UNTE155124M5	UNTM123456V8
UNTF155225M6	UNTM123456V8
UNTG155636M7	UNTM123456V8

Format PDF 

Les guides de facturation pour la rémunération à l'acte disponibles sur notre site Web au www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels ont été mis à jour.

Pour toutes questions concernant l'émission du carnet de réclamation, son contenu, etc., nous vous invitons à communiquer avec vos répondants habituels du MTESS ou à écrire à l'adresse mon.dossier@mtess.gouv.qc.ca.